Europlace Institute of Finance
Institut Europlace de Finance

Paris, le 15 décembre 2004

Madame, Monsieur,

L'Institut Europlace de Finance (EIF) a pour ambition de mettre en oeuvre et d'accélérer les synergies existantes ou potentielles entre la recherche/formation française en matière d'économie et de finance, et les professionnels de la Place financière, intermédiaires financiers, investisseurs et gérants, émetteurs, entreprises de marchés.

Son objectif est donc de créer les passerelles permettant de développer la recherche appliquée sur les techniques de marché, la performance des portefeuilles, la couverture des risques et de gestion de portefeuille, la profitabilité des activités bancaires et financières…

Dans ce cadre, et à l'occasion d'appels à candidature réguliers, l'Institut participe au financement de travaux de recherche ciblés sur des thèmes suggérés par son groupe des « Professional Fellows » et validés par son conseil scientifique. Au moins deux projets seront retenus avec un financement de 30 000 € chacun. Plusieurs autres projets seront financés ou co-financés par l'Institut à hauteur de 10 000 €.

Ces appels à candidature sont l'occasion de faire le point sur l'offre de recherche autour de thèmes donnés mais sont aussi et surtout une occasion pour recueillir l'avis et l'opinion des scientifiques sur les voies de recherche et de réflexions qui leur semblent les plus prometteuses. **L'objectif des recherches financées par l'Institut est de préparer les acteurs et les marchés aux questions à venir et non pas de répondre à celles présentes ou passée**s.

C'est dans cet esprit que les thèmes proposés par l'Institut seront analysés. Il s'agit donc de sujets réels de préoccupations à partir desquels les chercheurs devront formuler de la manière qui leur semble la plus pertinente leur offre en matière d'analyse et de développement de la recherche.

L'Institut pourra également jouer le rôle de catalyseur et offrir un appui logistique pour des projets plus ambitieux dont l'objectif serait d'accompagner la réflexion sur un sujet d'importance en réunissant autour de cette question les divers acteurs (académiques et professionnels) concernés.

L'Institut pourra enfin, dans la mesure du possible, faciliter l'accès à des données publiques ou privées pour les projets de recherche qu'il aura retenu. La demande de financement devra alors clairement faire apparaître les besoins en donnée (nature, type,…).

Les thèmes ci-après présentent un intérêt tout particulier pour l'Institut :

I. Les acteurs

- Finance des particuliers : comportement de crédit et d'épargne des ménages (les approches multidisciplinaires combinant marketing, théorie financière, sociologie et/ou psychologie seront les bienvenues)
- Financement de l'entreprise : structure de la dette, financement de projets, financement de l'innovation
- Valeur de l'entreprise : valeur économique et financière, normes comptables (fondement économique des nouvelles normes et évolutions attendues), conditions économiques d'une communication financière assurant un fonctionnement optimal des marchés

II. Instruments et outils

- Produits réels : dérivés d'électricité, dérivés climatiques, dérivés CO2,… Prix, couverture, organisation et efficacité des marchés
- Risque de crédit : outils d'analyse, de mesure, de contrôle, notation, réglementation
- Gestion de portefeuille : gestion financière à long terme, innovation dans les techniques de gestion, évolution de l'épargne retraite (conséquence du passage des prestations aux cotisations définies)

III. Le marché

- Place financière : évolution du concept de place financière, quelle est la valeur ajoutée d'une place financière pour l'économie régionale ? en quoi la proximité de l'industrie financière et de ses utilisateurs peut-elle être considérée comme un atout ? en quoi la constitution d'un réseau de places financières a un impact à la fois sur la compétitivité de la place financière européenne, et sur la croissance de l'économie européenne ?
- Liquidité des marchés : innovation financière, instruments de la liquidité
- régulation (coût/efficience de la régulation)

Cette liste n'est pas limitative. D'autres propositions, remarques et suggestions pourront, également, être considérés.

Les projets impliquant plusieurs équipes et notamment ceux présentant une réelle dimension européenne seront étudiés avec un intérêt tout particulier.

La date limite de soumission des dossiers de candidature à cet appel d'offres est fixée au 20 mars 2005. Nous serions heureux que vous-même ou vos collègues acceptiez d'y participer.

En espérant que ce programme retiendra votre attention, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

Elyès JOUINI
Directeur Scientifique

Candidature et procédure de sélection

Les candidatures et la sélection des dossiers se feront en deux temps.

1. Dossiers de candidature

Les équipes intéressées devront envoyer leur dossier de candidature selon le modèle de l'annexe 2 joint au présent appel.

2. Pré-sélection des candidats et soumission des offres

Sur recommandation du conseil scientifique, le comité exécutif de l'Institut retiendra courant mars 2005 une première sélection de candidatures. Cette première sélection comptera au plus 8 candidats, tous thèmes confondus.

Les auteurs retenus disposeront alors d'une période de deux mois pour préparer une offre plus étoffé à discuter au cours d'un séminaire interne en présence de « fellows » professionnels et académiques de l'Institut.

Ce dossier de candidature étoffé comportera :
- une version relativement élaborée de la revue de la littérature,
- un plan de travail et une description de la méthodologie retenue,
- une description des objectifs et des résultats escomptés.

Dans le cas où des remarques particulières auront été formulées par le comité exécutif de l'Institut, elles seront communiquées d'avance au responsable scientifique du projet.

3. Sélection définitive

Le conseil retiendra courant mai 2005 au moins deux projets.

4. Remise définitive des travaux

L'Institut Europlace de Finance attend essentiellement de chacune des deux équipes retenues à l'issue de la procédure de sélection, un document de travail portant sur le thème choisi, potentiellement publiable et comportant, dans le respect des termes de l'offre soumise :
- une revue exhaustive de la littérature relative et connexe au thème traité,
- une réflexion et des développements originaux,
- des conclusions et recommandations opérationnelles.

L'Institut Europlace de Finance s'attachera à disséminer les fruits de la recherche auprès des professionnels en France et à l'échelle internationale.

L'objectif de remise des travaux est fixé à juin 2006 afin que ces derniers puissent être présentés à la conférence annuelle de l'Institut Europlace de Finance. Cet objectif pourra cependant être discuté avec les équipes retenues et aménagé en fonction des projets retenus.

Annexe 1
Dossier de candidature

Identification du projet

Titre du projet :	Nom et coordonnées du responsable scientifique :
Thème de rattachement :	Noms et affiliations des chercheurs :

Organisme demandeur

Nom et coordonnées du responsable du laboratoire de recherche où sera effectivement conduit le projet :	Nom et coordonnées du responsable de l'organisme disposant de la personnalité morale et de la capacité à recevoir la bourse :

Renseignements financiers

	Eléments financiers du projet	Financement de l'Institut Europlace de Finance	Autre participation
Rémunérations[1]			
Equipements			
Frais généraux-divers			
Total			

[1] Assistants de recherche, étudiants en thèse…hormis salaires réguliers

Description du projet

Grandes lignes du projet

État de l’art

Méthodes

Bibliographie

Budget

Remarque : La description du projet ne doit pas dépasser trois pages.